

COMPTE RENDU DU CTL DU 14 MAI 2019

En introduction, Solidaires Finances Publiques et la CGT ont donné lecture d'une liminaire commune. En substance, cette liminaire exposait le contexte politique et social actuel. Elle revenait sur les annonces faites par le gouvernement suite au grand débat en termes de fiscalité, de gestion de la fonction publique et de l'inquiétude des agents fortement marquée par un taux de gréviste de 25 % à la DGFIP. Pour l'Isère, nous avons insisté sur l'avenir des structures, le maillage territorial et les potentielles incidences de la géographie revisitée : qu'en sera-t-il de l'avenir de nos services et de nos missions dans notre département ?

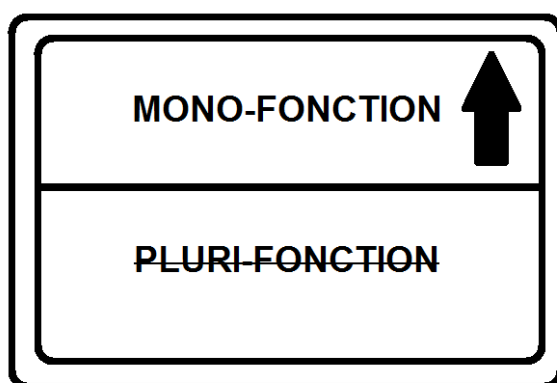
Nous avons également évoqué les travaux de l'accueil du CFP de Rhin et Danube, en renouvelant notre revendication pour le maintien d'un service d'accueil dédié avec les moyens humains et matériels nécessaires.



En réponse, le DDFIP nous a précisé que dans notre département il n'y avait pas de candidat pour la mise en place d'agences comptables à l'horizon 2020 et qu'il ne percevait pas forcément d'envie après 2020. Sur notre département, il y a potentiellement 5 structures qui pourraient demander la mise en place d'agences comptables : GRENOBLE, la METRO, le Département, l'EPCI C.A.P.I et le CHU. Selon le Directeur, il ne s'agit pas de la fin de la séparation ordonnateur/comptable. Il souligne que le seul problème sera « comment maintenir le réseau au service des collectivités ». Il reste attaché au service public et à son efficacité.

Solitaires Finances Publiques 38 a insisté sur le fort risque de la disparition de la séparation de l'ordonnateur et du comptable dans les faits.

Le Directeur a continué son exposé sur la géographie revisitée, OUPS... pardon !!! la déconcentration de proximité (l'évolution sémantique ne changeant en rien la destruction des services et des emplois à venir). En substance, il n'a fait aucune annonce concrète mais a appuyé sur l'aspect positif de ce projet qui permettra une projection dans l'avenir. M. LERAY affirme qu'il s'agit d'une vraie chance (SIC!!!), il rajoute « on essaiera de faire au mieux pour accompagner chacun ». Toujours aucune annonce du projet en Isère... 2020 devrait être une année calme. La refonte profonde de notre réseau basée sur une concentration de nos missions sera achevée d'ici 2023-2024. Les implantations actuelles si elles restent en l'état devraient plus devenir des sites mono-fonctions que des sites pluri-fonctions.



RASSUREZ-VOUS LA MOBILITÉ (FORCÉE?) FERA L'OBJET D'UN EXAMEN PERSONNALISÉ... SURTOUT VERS LA SORTIE !!!

L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS PUBLIQUES

Je suis agent dans une Direction départementale des finances publiques.
Mon service est en restructuration et mon poste est supprimé.

Ma directrice me propose un poste dans un autre département, mais je ne souhaite pas déménager pour des raisons familiales.

Grâce à la priorité d'affectation locale, le préfet pourra « préempter » un poste vacant relevant d'un autre service de l'Etat et correspondant à mes compétences, pour que je puisse poursuivre ma carrière dans le département.

Si besoin, je pourrais bénéficier d'une formation facilitant la prise de fonction sur mon nouveau poste avec maintien de ma rémunération.

Et si je souhaite profiter de cette occasion pour rejoindre le secteur privé, je bénéficierais d'un accompagnement particulier et d'une indemnité de départ volontaire. Je pourrais également être mis à disposition temporairement au sein de l'entreprise privée avant de démissionner de la fonction publique.

Pour terminer, le Directeur a renouvelé ses annonces précédemment faites sur l'organisation de l'accueil du CFP de Rhin et Danube : la disparition du service de l'accueil. Cet accueil sera dorénavant assuré par les tous agents des SIP, SIE, CDIF et SPF-E à tour de rôle.

À ce stade, nous avons demandé une interruption de séance. Les élus de Solidaires Finances Publiques et de la CGT sont sortis de la salle de réunion afin d'analyser la non-réponse de M. LERAY. Les élus de la CFDT/ CFTC n'ont pas participé à cette interruption de séance préférant rester dans la salle de réunion au lieu de venir se concerter avec les autres organisations syndicales.

L'instance a ensuite repris avec la présentation d'une information relative au projet de fusion du CH de Voiron et du CHU de Grenoble Alpes (CHUGA). Un décret ministériel pourrait être signé courant juin 2019 officialisant cette fusion. La DDFIP 38 a créé un COPIL dédié afin d'examiner les modalités pratiques de cette fusion et pour éviter une dégradation comptable. Cette restructuration devrait engendrer un transfert de charges et d'emplois vers le CHUGA au 1^{er} janvier 2020. Les élus de Solidaires Finances Publiques ont demandé qu'une information soit réalisée rapidement auprès des agents concernés. Celle-ci devrait être organisée prochainement.

Ensuite, le bilan de l'affectation des EDR 2018 a rapidement été présenté par la direction. Nous le reproduisons ci-dessous :

TYPE DE STRUCTURE	NOMBRE DE MOIS DE RENFORT
DIRECTION	25
PRS	9
SIE	18
SIP	33,5
SIP-SIE	2
SPF	136
CDIF	13,5
TRESORERIES	223
TOTAL	460

Nous déplorons que les EDR ne soient plus employés à compenser d'éventuelles absences, mais soient utilisés pour pallier les emplois vacants ou à répondre à des orientations nationales du ministère.

Dernier point et non le moindre : Les travaux de rénovation du hall du CFP de Rhin et Danube.



La présentation qui nous a été proposée a plus porté sur les modalités d'accueil du public pendant la période du juin à septembre que sur le déroulé des travaux.

Selon la Direction, tout a été prévu : du cheminement à l'orientation des usagers à l'intérieur du bâtiment ainsi que la sécurité de tous (contribuables et agents). Nous sommes moins optimistes que la direction. Nous avons rappelé au directeur sa responsabilité pénale. Des questions restent en suspens à propos de la gestion des contribuables à l'intérieur du bâtiment. En effet, ces derniers devront s'orienter dans un dédale de couloirs pour se rendre au CDIF ou au SPF. Il est donc possible que, sur cette période, on trouve des usagers en train d'errer dans les couloirs ou les escaliers, désorientés. En outre, la condamnation de l'entrée principale du bâtiment du fait des travaux pose des questions en cas d'incendie dans le bâtiment. Le plan d'évacuation des agents et des usagers sur cette période particulière en cas d'alerte doit faire l'objet d'un examen approfondi et apporter des réponses précises : il en va de la sécurité de tous !!!

En ce qui concerne les nuisances des travaux, nous avons demandé à ce que des aménagements locaux puissent être envisagés si nécessaires. D'un point de vue sonore, les bouchons ou les casques anti-bruit montrent rapidement leurs limites. Nous avons demandé à la Direction d'accorder des autorisations d'absence aux agents si les désagréments liés aux travaux devenaient trop importants. La Direction a écouté nos revendications mais, elle semble plus s'orienter vers des aménagements horaires. Nous serons vigilants sur les suites données pendant le déroulé des travaux.

La séance s'est clôturée sur une présentation des groupes de travail concernant l'accueil de Rhin et Danube (au nombre de trois) qui ont abordé les thèmes suivants : organisation et pilotage de l'accueil, différenciation des demandes des usagers (simple ou complexe), gestion et sécurité des appels téléphoniques. Le protocole de l'accueil du CFP de GRENOBLE devrait être finalisé en juin. Ici encore, on observe que l'orientation donnée par la Direction est loin des préoccupations des agents. Comme nous l'avons déjà dit ci-dessus, la création d'un service d'accueil dédié n'est pas à l'ordre du jour : c'est nier la spécificité du travail d'accueil qui doit être fait par des agents formés à ce métier particulier.

COLLECTIVEMENT, NOUS DEVONS FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS :

LE MAINTIEN D'UN SERVICE D'ACCUEIL DÉDIÉ AVEC LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES !

